



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-41905>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **26-41905**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : SCHEMA DIRECTEUR INTERCOMMUNAL DE GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES DE LA CINOR

Description : La CINOR, compétente en matière de gestion des eaux pluviales urbaines sur les communes de Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne, souhaite se doter d'un schéma directeur afin de clarifier son champ de compétences et de définir une stratégie globale et durable à l'échelle intercommunale. Le présent marché a pour objet la réalisation d'investigations de terrain, l'établissement d'un diagnostic, la définition d'un programme de travaux cohérent, ainsi que l'élaboration du zonage des eaux pluviales et du règlement associé. Il s'agit ainsi de conduire l'ensemble des études techniques et réglementaires nécessaires à l'atteinte de ces objectifs. Le marché est alloté en 2 Lots et s'articule comme ci-après : - Le Lot n°1 : Élaboration du schéma directeur intercommunal de gestion des eaux pluviales. - Le Lot n°2 : Définition de l'architecture des réseaux d'eaux pluviales de Sainte-Marie. Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.

Identifiant de la procédure : 4c937b64-8426-4e23-8e4d-9b5211d52c47

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71335000 Études techniques

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : L'ensemble des communes membres de la CINOR (Saint-Denis, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne)

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 540,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : - Pour l'heure limite de réception des offres, il s'agit de l'heure locale (Ile de La Réunion). - Procédure conjointe ? Non. - Informations sur les lots : Division en lots : oui. Il n'y a pas de nombre maximal de participants. - Le lot 2 uniquement est traité sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire, sans montant minimum et avec un montant maximum de 350 000 € HT sur 4 ans. Il s'agit d'un marché renouvelable ? non. La prestation est réservée à une profession déterminée : non. - Conditions particulières d'exécution : En application des dispositions des articles L. 2111-1 et L. 2112-2 du code de la commande publique, le marché comporte une clause sociale d'insertion obligatoire. - Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Y a-t-il obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché dans l'offre ? Oui. - Durée du marché : Le marché est conclu pour une durée maximale de quatre ans à compter de sa date de notification pour les lots 1 et 2. Les délais d'exécution sont précisés dans les actes d'engagement des lots 1 et 2. Date prévisionnelle de démarrage de la prestation : second semestre 2026. - Informations sur les options : Oui. Le marché comporte la possibilité de mise en œuvre d'avenants conformément aux dispositions du CCAG visé à l'article 2 du CCAP (cf. articles 6.2, 7.2 et 25 de ce CCAG). Il pourra être procédé à la cession d'un contrat au profit d'un nouveau titulaire dans les conditions mentionnées au CCAP. Dans le cas où il s'agit de prestations à prix unitaires et où le montant de ces prestations exécutées atteint le montant prévu par le marché avant son terme, la poursuite de l'exécution des prestations pourra être effectuée par avenant ou être décidée unilatéralement par le Pouvoir adjudicateur (décision de poursuivre), dans la limite de 25 % maximum d'augmentation du montant initial. Critères de sélection : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique : -Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : - Pièces de candidature réclamées : A) Lettre de candidature (formulaire DC1) renseignée, comprenant la déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre pas dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique, et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ; B) Un justificatif d'inscription au registre du commerce ou de la profession (ou numéro unique d'identification permettant à l'acheteur d'accéder aux informations pertinentes par le biais d'un système électronique mentionné au 1° de l'article R. 2143-13 du code de la commande publique), OU récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription, ou équivalent. - Capacité économique et financière : C) Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur

économique n'est pas en mesure de produire les renseignements demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur (exemple : attestations d'assurances pour risques professionnels ou garanties bancaires ou bilans prévisionnels...). - Capacité technique et professionnelle : D) Déclaration du candidat indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pendant les 3 dernières années. E) Déclaration indiquant les moyens matériels dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. F) présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; G) Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique ou des cadres de l'entreprises, et notamment des responsables de prestations de services de même nature que celle du marché. NB : Critères objectifs de participation : Les candidatures complètes seront évaluées au regard de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle ainsi que de la capacité financière, technique et professionnelle du candidat (Notamment, il sera apprécié le caractère probant des références présentées ainsi que la correspondance entre les moyens (financiers, humains, matériels) du candidat et les besoins exprimés dans le cahier des charges). NB : Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché public. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié. NB En cas de groupement, l'ensemble des cotraitants fournira obligatoirement l'intégralité des pièces demandées. Nb : l'acheteur public accepte que le candidat présente sa candidature dans les conditions posées à l'article R. 2143-4 et R. 2143-13 du code de la commande publique. - Critère d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : néant. Autres informations complémentaires : Conditions d'obtention du Dossier de consultation : uniquement téléchargeable sur le site sur le site www.cinor.re, Rubrique : Marchés publics en cours (cliquer sur l'action : accéder à la consultation), ou sur le lien direct : <https://marches.cinor.fr>. Le formulaire d'aide à la dématérialisation est disponible sur le site <https://marches.cinor.fr> Rubrique : Aide. -Conditions d'obtention des renseignements complémentaires : toutes les questions devront être transmises par voie électronique sur le site internet : <https://marches.cinor.fr>, et ce dans les conditions spécifiées à l'article 6 du règlement de consultation. -Pour les modalités de remise des candidatures et des offres : uniquement par voie électronique (sur le site internet : <https://marches.cinor.fr>), et ce dans les conditions spécifiées à l'article 5 du règlement de consultation. Enfin, il est précisé qu'il ne pourra être exigé que du seul candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché public qu'il justifie ne pas être dans un cas d'interdiction de soumissionner, et notamment les documents justificatifs et moyens de preuve mentionnées à l'article R. 2143-6 et suivants du code de la commande publique. Modalités d'ouverture des offres : La date et heure de l'ouverture des offres n'est pas connue de manière certaine à ce stade de la procédure. la séance d'ouverture n'est pas publique (les candidats n'y sont pas admis). Unité monétaire : euro.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Élaboration du schéma directeur intercommunal de gestion des eaux pluviales

Description : Le titulaire du Lot n°1 aura la charge : - De l'analyse des données existantes et des données produites par le Lot n°2. - De la définition du champ d'intervention et de la gouvernance de la compétence. - Du diagnostic des réseaux (visite de terrain et analyse des capacités). - Des modélisations hydrauliques. - De l'élaboration des scénarios d'aménagement. - De la programmation pluriannuelle des travaux. - De l'élaboration du zonage et du règlement intercommunal. - De la production des livrables constitutifs du schéma directeur.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71335000 Études techniques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : L'ensemble des communes membres de la CINOR (Saint-Denis, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne)

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 290,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.cinor.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.cinor.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 08/06/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de la Réunion

Informations relatives aux délais de recours : Adresse électronique : greffe.ta-saint-denis@juradm.fr Téléphone : 0262924360.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Définition de l'architecture des réseaux d'eaux pluviales de Sainte-Marie

Description : Le titulaire du Lot n°2 aura la charge de : - Du levé topographique des réseaux d'eaux pluviales existants sur la Commune de Sainte-Marie. - De la fourniture des plans et données géoréférencées exploitables.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71335000 Études techniques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71351810 Services topographiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Sainte-Marie

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 250,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 350,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.cinor.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.cinor.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 08/06/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de la Réunion

Informations relatives aux délais de recours : Adresse électronique : greffe.ta-saint-denis@juradm.fr Téléphone : 0262924360.

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion

Numéro d'enregistrement : 249740119300063

Adresse postale : 3, rue de la Solidarité – CS 61025

Ville : Sainte Clotilde CEDEX

Code postal : 97495

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Point de contact : Direction de la commande publique (2ème étage), à l'attention de M. le Président

Adresse électronique : achat.marche@cinor.re

Téléphone : 02 62 92 34 27

Adresse internet : <https://www.cinor.re>

Profil de l'acheteur : <https://marches.cinor.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de la Réunion

Numéro d'enregistrement : 17974005500019

Adresse postale : 27 rue Félix Guyon, CS 61107

Ville : Saint-Denis CEDEX

Code postal : 97404

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-reunion@juradm.fr

Téléphone : 02 62 92 43 60

Adresse internet : <http://la-reunion.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : fb4f2744-9c3d-4806-82c4-5c83656c0fbe - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 24/04/2026 à 12:18

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/04/2026